

Hibou des marais

Asio flammeus

Statut au Canada : préoccupant
Statut au Québec : susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable

Vous pensez que les hiboux ne chassent que la nuit? Détrompez-vous!

Dans l'archipel d'Hochelaga, vous pourrez apercevoir ce rapace chasser de jour comme de nuit, volant au ras du sol pour attraper ses proies (principalement des petits rongeurs). Le hibou des marais est facilement reconnaissable à son vol irrégulier, semblable à celui d'un papillon. Afin de repérer ses proies, il se juche sur des piquets de clôture, des monticules de terre ou des roches.

Le hibou des marais se nourrit et fait son nid dans les milieux ouverts, comme ceux des prairies humides des îles. Au printemps, la femelle creuse son nid dans le sol et s'occupe de sa couvée, composée en moyenne de quatre à sept œufs, durant un mois. Pendant ce temps, le mâle monte la garde et l'approvisionne en nourriture.

Vous vous situez présentement dans un milieu naturel unique, car c'est l'un des derniers endroits dans le sud du Québec où niche cette espèce. On estime que sa population au Québec comptait entre 100 et 250 couples seulement en 2008 dans la province.

À l'instar de plusieurs espèces nichant au sol, le hibou des marais connaît un déclin important de sa population depuis le début du XX^e siècle en raison de la perte et de la dégradation de son habitat. Sa population a chuté de 79 % entre 1970 et 2015 au Canada.



Hibou des marais © Dan Dzuris

